UCLouvain

SPDB1BA

2024 - 2025

Bachelier en sciences politiques, orientation générale (horaire décalé)

SPDB1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le campus Saint-Louis - Bruxelles organise le programme de bachelier en sciences politiques en horaire de jour, mais également en soirée, formule unique dans l'environnement universitaire de Belgique francophone. Ainsi, depuis plus de trente ans, Saint-Louis dispense un enseignement universitaire à horaire décalé à celles et ceux qui souhaitent compléter ou réorienter leur formation tout en étant au travail durant la journée ou à la recherche d'un emploi.

Les cours se donnent du lundi au vendredi, de 17h15 à 20h15 voire 21h15. Les cours ont lieu au centre Bruxelles, dans les locaux de Saint-Louis – Bruxelles (entre les stations de métro Rogier et Botanique, à proximité de la gare du nord). Cette formation ouvre le droit au congé éducation payé, pour les travailleurs du secteur privé.

Les études de bachelier en sciences politiques consistent principalement à apprendre à décoder les mécanismes de pouvoir qui régissent le monde d'aujourd'hui :

- Comment se prend une décision, à quel niveau de pouvoir ?
- Qui pèse réellement sur la décision, au profit de quel intérêt ?
- Quels sont les grands systèmes de pouvoir politique dans l'histoire et dans le monde ?
- Comment peut-on expliquer leur apparition, leur évolution, leurs réussites, leurs difficultés ?
- Quels sont les principaux enjeux contemporains, sur le plan national, européen, mondial ? Qui opposent-ils ? Dans quels rapports de force ? Avec quels scénarios de dénouement ?

Autant de questions auxquelles les sciences politiques apportent des réponses au travers de différents domaines spécialisés : les partis et les groupes d'intérêts, les études électorales, les relations internationales, les régimes politiques,... La formation de bachelier en sciences politiques introduit ces différents champs.

La formation contient également des unités d'enseignement de sciences humaines – de sociologie, de philosophie, de droit, d'économie… – qui permettent d'éclairer les relations humaines, leur fonctionnement et évolution. L'étudiant·e sera aussi formé·e à la récolte de données, aux statistiques... afin de comprendre de façon scientifique les phénomènes humains.

Votre profil

Vous voulez combiner une vie professionnelle et des études universitaires, vous avez le goût62 211.923s ont eas do222auctulisé dt doulez cnscaoir pou

SPDB1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Au terme du bachelier en sciences politiques, l'étudiant·e aura acquis les compétences suivantes :

I. Acquérir les bases disciplinaires et méthodologiques dans le domaine des sciences politiques

- **Maîtriser les savoirs fondamentaux des sciences politiques**, situés sur le plan épistémologique, permettant de répondre aux questions clés de recherche adressées par la discipline.
- **Acquérir progressivement une culture poussée en science politique**, dans ses différentes branches : relations internationales, études européennes, institutions et régimes politiques (nationaux), études des partis politiques et des groupes de pression, analyse des politiques publiques, des idées politiques…

Ensemble des UE de blocs 2 et 3 dans le domaine des sciences politiques

II. Acquérir les savoirs de base dans les domaines complémentaires aux sciences politiques

- **Mobiliser, de manière interdisciplinaire, des savoirs issus de divers domaines des sciences humaines** afin d'analyser des phénomènes de société contemporains ou historiquement situés.
- **Acquérir une culture générale en sciences humaines et sociales**, reposant sur la connaissance des principaux postulats et

				Bloc annuel 1	2	3
BHDDR1124	Psychologie	Mauricio Garcia Penafiel	FR [q1] [45h] [5 Crédits]		x	

Informatique et méthodes

BHDPO1150	Introduction au travail universitaire en sciences sociales	Karine Dejean Emmanuelle Lenel (coord.)	FR [q1] [22.5h+15h] [5 Crédits]	x		
BHDPO1152	Démarche et méthodes en sciences sociales	Jean-Luc Nsengiyumva	FR [q2] [15h+15h] [5 Crédits]	x		
BHDPO1230	Méthodes de recherche en sciences sociales	Renaud Maes	FR [q1] [45h] [10 Crédits]		x	
BHDPO1231	Statistique et analyse des données	Renaud Maes (supplée Nicolas Marquis)	FR [q1] [45h+15h] [10 Crédits]			x

PRÉREQUIS ENTRE COntation générale (horaire décalé)

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR BLOC ANNUEL

SPDB1BA - 1er bloc annuel

- Obligatoire
- Au choix
- Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- Cours accessibles aux étudiants d'échange
- Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Contenu de la formation :

Sciences politiques

SPDB1BA - 3e bloc annuel

- Obligatoire
- Au choix
- Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- Cours accessibles aux étudiants d'échange
- Cours NON accessibles aux étudiants d'échange

SPDB1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- Conditions d'accès générales
- Conditions d'accès spécifiques
- Accès par valorisation des acquis de l'expérience
- Conditions particulières d'accès à certains programmes

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant·es qui justifient :

1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au site suivant.

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiant·es acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant·e sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.